Casablanca : lancement de 2 formations diplômantes de la profession s'assurances

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-09-2007 02:13:16

Le Centre de Formation de la Profession d'Assurances (CFPA) a annoncé, vendredi à Casablanca, le lancement de deux formations diplômantes de la profession, unique au Maroc.

Il s'agit du "Brevet Professionnel Assurances" et du "Brevet Technicien Supérieur Assurances", deux diplômes créés en partenariat exclusif avec la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances (FMSAR) et l'école française nationale d'Assurances (Groupe ENAS).

Les objectifs pédagogiques, le cursus et les compétences visées par ces deux diplômes ont fait l'objet de conventions signées vendredi par MM.Tayeb Rhafes, président fondateur du CFPA, Mohamed Hassan Bensalah, président de la FMSAR et Michel Vallette, président du Groupe ENAS.

Ces nouveaux diplômes doivent permettre d'acquérir, en deux ans de formation, des connaissances fondamentales en techniques, droit, économies et communication nécessaires à l'exercice des métiers de l'assurance.

La mise en place de ces deux nouvelles formations diplômantes de la profession d'assurances répond à une volonté concertée des opérateurs du secteur d'assurance au Maroc de voir aboutir un projet de formation professionnel structuré, basé sur une approche intégrée et adaptée au contexte marocain, tout en respectant les plus hauts standards de qualité.

La réalisation de ce projet intervient au moment où le marché marocain de l'assurance, le deuxième d'Afrique, connaît un essor important, imposant de nouveaux défis aux compagnies d'assurances.

Le secteur de l'assurance au Maroc est aussi en pleine mutation: processus de concentration des compagnies d'assurances, modernisation de la législation avec le Code des Assurances et libéralisation des tarifs de certaines garanties.

Les compagnies d'assurances, engagées dans un processus de mise à niveau en terme de gestion et de risque, sont actuellement confrontées à une concurrence de plus en plus rude, et dans ce contexte, la prise en compte accrue des besoins des assurés et l'amélioration de la qualité des services deviennent ainsi de véritables enjeux.

MAP